



Problème d'inscription au permis de conduire

Par **Lucie93**, le **15/10/2008** à **10:40**

Bonjour,

Voilà j'ai un problème pour m'inscrire au permis depuis maintenant 5 ans je galère. Je vais essayer d'être la plus brève possible (c'est difficile)

Alors je suis née avec deux doigt à la main droite, je n'ai jamais été reconnue handicapée, je n'ai jamais eu ni droit, ni devoir par rapport à ça. Scolarité "normal", vie "normal", travail "normal"...

Aujourd'hui et ce depuis l'âge de 18 ans je souhaiterais pouvoir passer le permis hors dans les autos écoles on ne veut pas m'inscrire et on me demande de passer la visite médicale car j'ai selon leur dire "un handicap visible", certains ont associés cela à de la discrimination, d'autres m'ont dit que c'est normal car le code de la route spécifie ce genre de chose.

Toujours est-il que je suis allée à la visite médicale à 18 ans qu'ils m'ont fait tirer un stylo et m'ont déclarées inapte. J'ai cherché des aides que je n'ai jamais obtenues on m'a fait tourner en rond bref au bout de 2 ans le certificat n'était plus valide.

Aujourd'hui j'en suis toujours au même point mais je refuse de retourner à la visite médicale et payer sans être remboursée, pour qu'on me dise que je suis trop handicapée pour passer le permis et pas assez pour avoir d'aide financière etc...

SVP aidez moi je n'en peux plus même la préfecture ne répond pas à mes questions (elle ne sait pas ce que je dois ou peux faire)

Je l'impression d'être enfermée entre 4 murs, est-ce légal de leur part de me refuser l'inscription au permis? sinon que dois-je faire?

Merci d'avance à ceux qui se pencheront sur mon cas

Par **lawyer 57**, le **15/10/2008** à **11:05**

Bonjour,

Avez vous tenté de voir si le véhicule que vous allez conduire doit subir des adaptations afin d'obtenir une aptitude à la conduite ??

D'autre part si vous estimée être victime de discrémiation retournez vous vers la HALDE (Haute Autorité de Lutte contree les Discréminations)

<http://www.halde.fr/>

Par **lucie93**, le **15/10/2008** à **11:58**

Alors en fait suite à la première visite médicale, les médecins m'ont reconnue apte mais sur véhicule adapté, avec boule au volant et boîte de vitesse automatique.

Hors s'inscrire dans une auto-école équipée coûte très cher et en plus il y en a très peu, malheureusement je n'ai droit a aucune aide pour différent motif, (trop vieille, fonctionnaire, trop jeune.....)

Merci pour cette réponse rapide et pour le lien de la HALDE.
Je vais essayer de me tourner vers eux.